

Conseil municipal du 1 décembre 2025

Délibération

PRESS/DF/MR

Rapporteur : M. Theurier M.

DCM 2025-374 - Finances - Exercice 2025 - Première décision modificative

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

La séance est ouverte à 17h02.

Présents : Mme Appéré N. Maire, M. Hervé M., Mme Rougier G., M. Travers D., Mme Brière L., M. Nadesan Y., Mme Andro R., M. Chapellon D., Mme Frisque C., M. Sémeril S., Mme Boukhenoufa F., M. Careil B., Mme Papillion C., M. Le Bougeant D., Mme Faucheux V., M. Morel C., M. Monnier J., Mme Hakni-Robin B., M. Desmots X., M. Fouillère C., M. Guillotin D., M. Puil H., M. Pinchard J., M. Jannin P., Mme Marie A., Mme Pellerin I., M. Bourcier F., Mme Phalippou C., Mme Casacuberta-Palmada M., Mme Letourneux G., M. Hamon L., Mme Rousset E., M. Stephan A., M. Roullier O., M. Boudes P., M. Brossard L., Mme Zamord P., M. Theurier M., Mme Tonon S., Mme Koch L., M. Jeanvrain M., Mme Affilé G., M. Le Brun L., M. Compagnon C., Mme Id Ahmed Z., M. Boucher N., M. Depeige P., M. Ruiz H., Mme Rolandin C., Mme Brimbeuf I..

Ont donné procuration : Mme Bouchonnet I. donne pouvoir à M. Stephan A., Mme Béchet A. donne pouvoir à M. Theurier M., Mme Binard V. donne pouvoir à M. Puil H., Mme Condolf-Ferec M. donne pouvoir à Mme Brimbeuf I., M. Goater J. donne pouvoir à M. Hamon L., M. Lahais T. donne pouvoir à M. Roullier O., Mme Lemeilleur C. donne pouvoir à M. Nadesan Y..

Absents/Excusés : M. Cressard A., Mme Gandon C., Mme du Plessis d'Argentré L., M. Esneault A..

Le quorum s'élève à 31 et est atteint.

Mme Bouchonnet I. est nommée secrétaire de séance.

Le Conseil constate que les dispositions législatives concernant la convocation en date du 25 novembre 2025 et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies.

La séance est levée à 21h53

Vu la délibération n° 2025-048 relative à l'adoption des budgets primitifs 2025 ;
Vu la délibération n° 2025-263 relative à l'adoption des budgets supplémentaires 2025.

EXPOSÉ

La décision modificative n°1 2025 a pour objet la modification des crédits budgétaires 2025 des budgets suivants pour lesquels les états réglementaires sont présents en annexe :

- Budget principal ;

- Budgets annexes de ZAC : Madeleine, Normandie-Saumurois, ZAC opérations d'aménagement.

I. Budget principal

A. Équilibre global après la décision modificative n°1 de l'année 2025

En M€		BP +BS 2025	DM 1	Crédits ouverts 2025
Fonctionnement	Recettes réelles (A)	353,99	3,08	357,07
	Dépenses réelles (B)	330,59	-0,96	329,63
	Résultat fonctionnement reporté (C)	11,96		11,96
	Autofinancement (D=A-B+C)	35,37	4,04	39,41
Investissement	Recettes réelles (hors emprunt) (E)	49,85	-2,12	47,73
	Dépenses réelles (F)	126,01	-9,58	116,43
	Résultat investissement reporté (G)	-24,41		-24,41
	Besoin de financement (I=F-E-G)	100,58	-7,46	93,12
Équilibre	Emprunt équilibre (=I-D)	65,21	-11,50	53,71
	Autofinancement (D)	35,37	4,04	39,41

La décision modificative n°1 de l'année 2025 présente des modifications dont le détail est précisé ci-après et qui se chiffrent à :

→ -0,96 M€ en dépenses et +3,08 M€ en recettes pour la section de fonctionnement ;

→ -9,58 M€ en dépenses et -2,12 M€ en recettes pour la section d'investissement.

Ces modifications conduisent au global à augmenter l'autofinancement de 4 M€ et réduire l'emprunt d'équilibre de 11,5 M€.

B. Section de fonctionnement

En M€	BP+BS 2025	DM 1 2025	Crédits ouverts 2025
Dépenses réelles	330,59	-0,96	329,63
Total hors dépenses imprévues	327,78	1,32	329,09
Charges de personnel	194,87		194,87
Autres charges de gestion courante hors DI	68,81	0,20	69,01
Charges à caractère général	56,67	1,28	57,94
Charges financières	6,05	-0,19	5,86

Atténuations de produits	0,88	-0,01	0,87
Charges spécifiques	0,19		0,19
Frais de fonctionnement des élus	0,32		0,32
Dotations aux provisions	0,00	0,03	0,03
Total crédits pour dépenses imprévues	2,81	-2,28	0,53
Réserve dépenses imprévues 011	1,65	-1,49	0,17
Réserve dépenses imprévues 65	1,16	-0,79	0,37
Recettes réelles	353,99	3,08	357,07
Impôts et taxes	21,09	-0,12	20,97
Fiscalité locale	203,77	0,90	204,67
Dotations et participations	85,29	-1,16	84,13
Produits des services	32,12	1,47	33,58
Atténuations de charges	5,21		5,21
Autres produits de gestion courante	6,42	1,99	8,41
Produits spécifiques	0,03		0,03
Produits financiers	0,06		0,06

Dépenses de fonctionnement

Pour rappel, le budget primitif intégrait une enveloppe pour faire face aux potentiels effets de la loi de finances 2025 et à des dépenses imprévues à hauteur de 4,1 M€.

Les modifications budgétaires du budget supplémentaire adopté en juin présentaient une hausse des dépenses de fonctionnement de +1,3 M€ « neutralisée » par la mobilisation de cette réserve dont le solde était réduit à 2,8 M€ (dont 1,16 M€ inscrits au chapitre 65 et 1,65 M€ au chapitre 011).

Les modifications budgétaires présentées à cette étape de décision modificative n°1 (DM1) se chiffrent au total à 1,3 M€ et sont totalement financées par la réserve de dépenses imprévues. Après couverture de ces hausses, il est proposé de réduire cette réserve en ne conservant que 0,53 M€ destinés à couvrir des aléas éventuels avant la clôture de l'exercice budgétaire.

Les principales modifications budgétaires comprises dans la hausse de 1,3 M€ concernent :

- Les approvisionnements en denrées alimentaires pour la restauration scolaire pour 0,650 M€ en lien avec la hausse des fréquentations, les prix des denrées et l'augmentation de la part des produits issus de filières durables ;
- La prise en compte de la hausse de la TVA à 20 % appliquée aux abonnements en fourniture d'électricité pour 0,344 M€ ;
- Le soutien renforcé aux clubs sportifs de haut niveau REC Volley 35 et Union Rennes Basket 35 pour 50 000 € chacun ;
- La régularisation annuelle au titre de l'année 2024 des dépenses mutualisées avec Rennes Métropole (hors masse salariale) suite à l'actualisation des clés de répartition pour un total de 0,290 M€ ;
- Les charges d'intérêts pour -0,189 M€ ;

Recettes de fonctionnement

Les modifications budgétaires des recettes de fonctionnement proposées au vote se chiffrent à 3,08 M€ et s'expliquent principalement par :

Fiscalité et dotations +0,694 M€ :

- Fiscalité locale : +0,492 M€ tenant compte des dernières notifications de bases définitives et +0,400 M€ de droits de mutation portant l'estimation du produit 2025 à 12,4 M€ ;
- Impôts et taxes : -0,082 M€ de FPIC ;
- Ajustement des compensations versées par l'État au titre des exonérations accordées sur la fiscalité : -0,093 M€.

Produits des services + 1,5 M€ :

- Les remboursements des frais de gestion du forfait post-stationnement pour 1 M€ dont 0,450 M€ de régularisation 2024 ;
- L'occupation du domaine public dont les recettes de stationnement payant sur voirie (+0,200 M€) et autres redevances (+0,153 M€)

Les autres produits de gestion courante +1,99 M€

- Pénalités acquises pour 1,2 M€ suite à une décision de justice dans le cadre d'un contentieux de marchés publics de travaux ;
- Recette d'affichage publicitaire des planimètres dans l'espace public +0,68 M€ ;
- Le solde de clôture de la ZAC Madeleine (en régie) dont l'excédent prévisionnel se chiffre à 0,201 M€.

Participations des financeurs -1 M€

- Financement PSU de la CAF pour l'accueil collectif en crèches : la prévision budgétaire est revue à la baisse pour 0,948 M€ en cohérence avec le nombre d'heures de garde projetées pour 2025 portant la prévision à 10,8 M€ pour l'année ;
- Baisse des participations du Conseil Départemental 35 de 0,199 M€ pour le financement des équipements culturels dont -0,164 M€ pour le Conservatoire et 0,034 M€ pour le Musée des Beaux-Arts ;
- Baisse de financement de l'État (DRAC) de 0,075 M€ également pour le Conservatoire.

C. Section d'investissement

En M€	Budgété 2025	DM 1	Crédits ouverts 2025
Dépenses réelles*	126,01	-9,58	116,43
20 - Immobilisations incorporelles	5,70	-1,10	4,59
204 - Subventions d'équipement versées	22,57	-1,58	20,99
21 - Immobilisations corporelles	14,69	1,45	16,14
23 - Immobilisations en cours	53,94	-8,25	45,69
Dépenses d'équipement	96,90	-9,49	87,41
13 - Subventions d'investissement	0,53		0,53
16 - Emprunts et dettes assimilées	27,21		27,21
26 - Participations	0,00		0,00
27 - Autres immobilisations financières	0,37	-0,27	0,09
10 - dotations, fonds divers et réserves	0,01	0,19	0,19
458 - Opération pour compte de tiers	0,99	0,00	0,99
Recettes réelles*	92,22	-13,62	78,61
10 - Dotations, fonds divers et réserves	7,70	-0,64	7,06

13 - Subventions d'investissement	11,09	-1,02	10,08
21 - Immobilisations corporelles	0,00		0,00
204 - Subventions d'équipement versées	0,00		0,00
23 - Immobilisations en cours	0,00	0,15	0,15
27 - Autres immobilisations financières	3,51	-0,28	3,22
458 - opération pour compte de tiers	0,51	-0,33	0,17
024 - produits de cessions	2,01		2,01
Recettes hors emprunt d'équilibre	24,81	-2,12	22,69
16 - Emprunts et dettes assimilées	67,41	-11,50	55,91
<i>*Hors report du déficit 2024 de 24,41 M€ et affectation en réserves de 22,83 M€</i>			

Les modifications budgétaires de la section d'investissement conduisent à une baisse des dépenses de 9,58 M€ et des recettes (hors emprunt d'équilibre) de 2,12 M€.

En dépenses, les ajustements concernent les crédits de paiement des dépenses d'équipement et s'expliquent à la fois par l'avancement opérationnel des projets dont les crédits sont décalés en N+1 (-5,5 M€) et par le mécanisme annuel de tombées d'AP qui conduit à la réduction des crédits non affectés des autorisations de programmes millésimées antérieures à 2025 (-4,7 M€).

En recettes, à l'instar des dépenses, les prévisions des subventions d'équipement sont revues à la baisse pour 1 M€ tenant compte des avancements opérationnels des opérations qu'elles financent.

Le FCTVA est également ajusté de -0,64 M€ à ce stade de l'année permettant une meilleure visibilité des dépenses d'investissement 2024 éligibles et validées par l'État (portant le produit prévisionnel 2025 à 6,9 M€).

II. Budgets annexes de ZAC

Les modifications budgétaires des budgets annexes de ZAC, hors mouvements d'ordre (stocks de terrains aménagés...) et emprunts d'équilibre, résultent de l'avancement des opérations d'aménagement.

Les principaux ajustements en dépenses de fonctionnement proviennent de :

- La baisse des crédits de travaux pour – 0,317 M€ (chap. 011) principalement portée par les ZAC Armorique et Blosne-Est ;
- La baisse des crédits d'études pour -0,298 M€ liée essentiellement à la ZAC Armorique (chap. 011) en raison de la suspension de 2 projets de permis de construire ;
- La clôture du budget annexe de la ZAC Madeleine au 31/12/2025 dont l'excédent prévisionnel (0,201 M€ hors frais de gestion et charges et produits financiers) est reversé au budget principal (chap.65). Le bilan de clôture de l'opération d'aménagement sera présenté courant 1^{er} semestre 2026.

Les principaux ajustements en recettes de fonctionnement sont :

- La modification de l'échéancier d'une participation au financement au programme des équipements publics sur une période de 3 ans au titre de la ZAC Armorique (-1,197 M€) compensée par l'inscription d'une participation sur le ZAC Haut Sancé (+0,582 M€) (chap. 74) ;
- Les cessions de charges foncières au vu du calendrier des actes notariés pour -7,384 M€ (chap. 70) portées par les ZAC Bois Perrin et Haut Sancé ;
- La clôture au 31 décembre 2025 de la ZAC Normandie Saumurois (prévue par délibération séparée) dont le déficit prévisionnel est couvert par une participation d'équilibre

versée par le Budget Principal (chapitre 75) : ajustement en DM de +0,010 M€ pour atteindre un montant total de 0,520 M€ (hors frais de gestion et charges et produits financiers) ;

- Le versement de subvention ANRU au titre de la ZAC Bosne Est (0,166 M€).

L'ensemble de ces modifications conduisent globalement aux modifications par chapitre suivantes (fonctionnement opérations réelles hors équilibre) :

En K€	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	-502	-7 798
011-Charges à caractère général		
ZAC MADELEINE	-9	
ZAC NORMANDIE SAUMUROIS	11	
ZAC OPERATIONS D AMENAGEMENT	-729	
65-Autres charges de gestion courante		
ZAC MADELEINE	226	
ZAC NORMANDIE SAUMUROIS	-1	
70-Produits des services, du domaine et ventes diverses		
ZAC OPERATIONS D AMENAGEMENT		-7 385
74-Dotations et participations		
ZAC OPERATIONS D AMENAGEMENT		-615
75-Autres produits de gestion courante		
ZAC MADELEINE		25
ZAC NORMANDIE SAUMUROIS		10
ZAC OPERATIONS D AMENAGEMENT		166

Le Conseil décide :

Par 51 voix pour

6 abstentions : M. Le Brun L., M. Compagnon C., Mme Id Ahmed Z., M. Boucher N., M. Ruiz H., Mme Rolandin C.

- d'adopter les décisions modificatives 2025 pour les budgets proposés au vote et selon le détail et les équilibres figurant dans les annexes réglementaires présentes en annexe, pour les montants suivants :

/	Dépenses	Recettes
BUDGET PRINCIPAL	/	/
Fonctionnement	3 279 524,39	3 279 524,39
Ordre	4 239 545,29	200 000,00
Réel	-960 020,90	3 079 524,39
Investissement	8 436 109,67	8 436 109,67
Ordre	18 015 000,00	22 054 545,29
Réel	-9 578 890,33	-13 618 435,62
ZAC MADELEINE	/	/
Fonctionnement	331 709,12	39 683,00
Ordre	115 143,00	14 683,00

Réel	216 566,12	25 000,00
Investissement	15 283,00	15 283,00
Ordre	15 283,00	115 743,00
Réel	/	-100 460,00
ZAC NORMANDIE SAUMUROI	/	/
Fonctionnement	20 210,00	20 210,00
Ordre	9 855,00	9 855,00
Réel	10 355,00	10 355,00
Investissement	10 355,00	10 355,00
Ordre	10 355,00	10 355,00
ZAC OPERATIONS D AMENAGEMENT	/	/
Fonctionnement	-6 590 280,45	-8 562 635,00
Ordre	-5 861 280,45	-729 000,00
Réel	-729 000,00	-7 833 635,00
Investissement	-729 000,00	-729 000,00
Ordre	-729 000,00	-5 861 280,45
Réel	/	5 132 280,45

Publiée conformément aux dispositions des articles L 2121-25 et L 2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales sur le site metropole.rennes.fr .

La Secrétaire de séance,
 Iris BOUCHONNET
 Elue BOUCHONNET Iris ACTES
 Signé le : 4 déc. 2025

Pour La Maire et par délégation,
 La Directrice Générale des Services
 Laurence QUINAUT
 Directrice Générale des
 Services
 Signé le : 3 déc. 2025

Iris BOUCHONNET

Laurence QUINAUT